



## Annexe 1

### Conseils d'entretien recommandés

Conseils généraux pour tous les types de mesures réalisées dans le cadre de « Connexions Naturelles ». Référez-vous à la section concernant la mesure mise en place chez vous.

Pour plus d'informations vous pouvez vous rendre sur le site [www.wwf-ouest.ch/biodiversite-chez-soi](http://www.wwf-ouest.ch/biodiversite-chez-soi)

#### Arbre isolé haute-tige ou fruitiers haute-tige

Période	Type d'entretien	Remarque
1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année	Contrôle	Il est important de passer contrôler l'état de l'arbre régulièrement pour voir si ce dernier se porte bien (état général, protection du tronc et tuteur toujours en place, réglage ou retrais des attaches, etc.).
Avril-août (durant les 5 premières années)	Arrosage	En cas de forte sécheresse, il est nécessaire de venir redonner de l'eau à l'arbre (10-20 L par fois).
Novembre-février	Taille (fruitiers uniquement)	Assurer une taille et une structuration (port) de l'arbre dans les règles de l'art si vous désirez une production fruitière optimale (avis professionnel recommandé). Une taille hivernale effectuée entre la chute des feuilles et le début avril stimule la croissance car les réserves nutritives se trouvent dans les racines pendant l'hiver. Pas d'affaiblissement de l'arbre. Recommandation : fruitiers à noyau (tous les 1-2 ans), pommiers (tous les 2-3 ans), noyers (tous les 3-6 ans).
Avril (durant les 5 premières années)	Engrais (fruitiers uniquement)	Fumure ou mélange de compost assez riche toléré au pied de l'arbre lors du réveil de la végétation afin de dynamiser la croissance pendant les premières années.
Suite	Vieillessement	Chaque arbre doit être laissé sur pied aussi longtemps que possible, car plus il vieillit, plus il devient intéressant pour la petite faune. En cas de cassure ou de chute de branches, le bois peut être empilé à proximité (petite structure intéressante pour la microfaune).

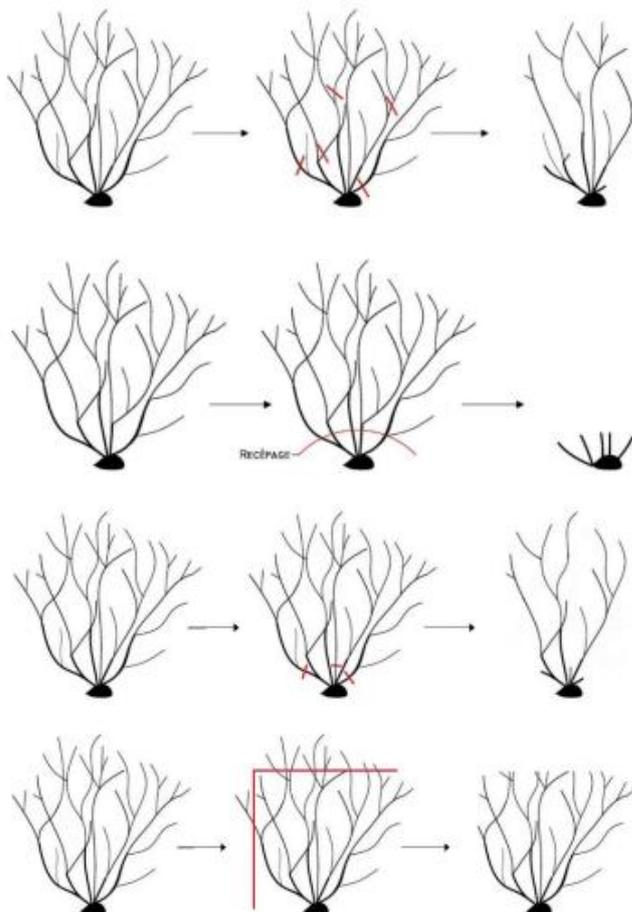
#### Haie indigène

Période	Type d'entretien	Remarque
Dès mi-juin (durant 2-3 ans)	Fauche ou couchage (1x par an ou plus si besoin)	Faucher l'herbe autour des jeunes arbustes permet d'éviter qu'ils étouffent et de réduire la compétitivité. ATTENTION à ne pas faucher les plants (marquer les plants par des tuteurs). Le produit de la fauche peut être laissé au pieds des plants (simili-paillage) ALTERNATIVE : coucher l'herbe autour de chaque plant montre aussi de bons résultats

Avril à septembre (2-3 premières années)	Arrosage	Par temps sec sur plusieurs semaines, il est fortement recommandé de venir arroser afin d'éviter trop de perte et d'assurer un développement plus rapide de la haie. Compter minimum 5 L par plant si le sol est très sec.
Novembre à avril (2 premières années)	Paillage (facultatif)	Ajout d'un peu de paille ou BRF ou mulch au pied des arbustes afin d'éviter la compétition par l'herbe, de retenir l'humidité et d'apporter un peu de nutriments au sol. En hiver, le paillage permet également de protéger contre les gros gels.
Novembre à février	Taille et coupe	A partir de la 6 <sup>ème</sup> année : recépage ou taille tous les 3 ans par tronçons d'un tiers sur le linéaire de la haie (ou de manière sélective). Retrait des espèces non désirées venues coloniser la haie (érables, frênes, etc.). But : conserver la haie dans un état dense et bas (< 4-5 m de haut), éviter la croissance d'arbres haute-tige, maintenir la diversité des espèces représentées.

Exemple de taille tirés de la fiche technique « C10 Haie essences indigènes » du canton de VD :

- Pour les espèces qui croissent lentement (aubépine, chèvrefeuille, nerprun purgatif, fusain, prunellier, groseiller, etc.), la taille sélective est favorisée. Elle consiste à éliminer quelques branches.
- Pour celles à forte croissance (noisetier, sureau noir, saules, etc.), il faut privilégier le recépage, c'est-à-dire de rabattre l'ensemble du plant à 20 cm de hauteur.
- Finalement pour les arbustes à croissance moyenne (cornouiller, églantier, violette, troène, etc.), il est conseillé de procéder à une sélection sur souche, ce qui signifie d'éliminer les anciens rameaux au bénéfice des nouveaux.



**La taille sélective** : Adaptée aux essences vigoureuses ne rejetant pas de souche, la taille sélective consiste à éliminer quelques branches afin de contenir le développement du plant.

**Le recépage** est un mode de taille adapté aux essences à fort développement et rejetant de souche. Il consiste à rabattre l'ensemble du plant à 20 cm du sol.

**La sélection sur souche** est une variante qui consiste à éliminer les vieux rameaux pour privilégier le développement des nouveaux.

**La taille de gabarit** est une intervention régulière qui consiste à tailler les rameaux (souvent ceux de l'année) afin de maintenir le volume du plant face à des contraintes (place, sécurité etc.). Ce mode de conduite est à éviter et il vaut mieux implanter des haies lorsque la place à disposition est suffisante.



### Plan d'eau

Période	Type d'entretien	Remarque
Septembre à novembre (régulièrement)	Débroussaillage	Hors période de ponte et avant période d'hivernation. Arracher ou tailler les arbustes à croissance rapide afin d'éviter l'emboisement et la fermeture du site.
Octobre à janvier (tous les 4-5 ans)	Curage	Hors période de ponte. Eviter le comblement du plan d'eau en extrayant la matière organique accumulée ou en recreusant légèrement la gouille. ATTENTION à ne pas percer le fond imperméable.
Sur toute l'année	Structuration	Exploiter les prairies alentours de manière extensive. Mettre à disposition des zones refuges diversifiées (tas de branches, pierriers, sable, souches, etc)

### Zone ouverte

(prairie, ourlet, bande herbeuse, pâturage, etc.)

Période	Type d'entretien	Remarque
Annuellement (dès mi-août)	Fauche	Faucher le plus tard possible (dès août). Renoncer à l'utilisation de faucheuses conditionneuses. Maintenir une hauteur de coupe de 10 cm pour préserver la méso-faune. Laisser des bandes refuges non fauchées sur 5-10 % de la surface (alternée les bandes non fauchées). Sur les longues bandes herbeuses, pratiquer une fauche échelonnée. Evacuer le produit de la fauche ou former des tas en périphérie ou extrémité de la parcelle.
(selon la surface)	Pâturage	Autorisée uniquement du 1 septembre au 30 novembre pour les prairies extensives. Autorisée de mars à mi-juin pour les autres types de surface. Repos de mi-juin à mi-août.
Sur toute l'année	Structuration	Disposer des tas de pierres et branches ou entretenir les arbustes (selon la surface concernée).

### Petite structure

(tas de pierres ou de branches, murgier, nichoirs, etc.)

Période	Type d'entretien	Remarque
Toute l'année	Mise en place	Rassembler du bois mort ou le produit de la taille (haie ou verger) en tas dans des zones libres/ouvertes et ensoleillées. Eventuellement mélanger avec du foin ou des feuilles mortes. Suspendre aux troncs dépassant 2 m de haut des nichoirs à ouverture de tailles différentes afin de favoriser l'avifaune locale.
Au besoin Novembre-février	Entretien	Faucher la végétation si elle devient trop envahissante à proximité des tas de pierres. Ouvrir les nichoirs et vider le contenu à la brosse. Racler les éventuelles fientes avec une spatule. ATTENTION à ne pas déplacer des petites structures pendant les périodes de nidifications (avril-août) ou d'hivernation (novembre-février).

